

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------------|----------|----------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| TELEPHONE 31 | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... | 80 cent. |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d —)..... | 1 fr. 25 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne camoufle sa situation financière pour ne pas payer ses dettes, or l'industrie des Boches est prodigieusement prospère !... — Un seul argument contre les débiteurs de mauvaise foi : la force ! Des opinions regrettables. — Contre la III^e Internationale.

L'Allemagne veut bien payer sa dette, a dit von Simons, mais seulement dans les limites de ses capacités financières.

Suivant les besoins du moment, les Allemands évaluent cette capacité à zéro ou à un taux élevé.

Par exemple : lors de la conférence de Bruxelles, les experts boches voulant obtenir, pour leur pays, des crédits internationaux, affirmèrent le puissant développement économique du Reich : « En 1919, disaient-ils, notre commerce extérieur comportait un excédent d'importations de 22 milliards. Pendant le premier trimestre 1920, cet excédent atteint encore 6 milliards. En avril, brusque revirement : le chiffre des exportations dépasse celui des importations de plus d'un demi-milliard. Ce mouvement s'accroît encore en mai, où l'excédent des exportations atteint 1 milliard 100 millions. La situation ira sans cesse en s'améliorant POUR NOUS ».

Il se peut que les données ne fustent pas rigoureusement exactes, les Allemands ayant, à ce moment, intérêt à exagérer leurs chiffres pour prouver leur prospérité dans le but de forcer la confiance des prêteurs étrangers. Il serait excessif de croire, cependant, que, dans l'ensemble, l'affirmation des experts ne correspondait pas à une réalité.

Donc, à Bruxelles, les Boches disaient : notre revirement est prodigieusement rapide et notre situation ira s'améliorant sans cesse. — Il était question de trouver des fonds à l'étranger !

Lorsqu'il s'agit de payer les sauvages dévastations des pays envahis, changement de ton : la pauvre Allemagne est ruinée, elle ne peut désintéresser ses victimes !...

Il n'est pas possible aux Alliés de connaître l'exacte vérité, mais il est certain que l'Allemagne camoufle ses ressources financières comme elle camoufle ses armées. Les Alliés ne doivent pas se laisser prendre à la cynique comédie.

Le lieutenant-colonel Rebolou poursuit ses remarquables études dans le Temps, en donnant quelques renseignements précis sur les agissements de Berlin à ce point de vue spécial. Nous ne pouvons le suivre dans son exposé, faute de place, mais cet officier prouve que « dans cette pauvre Allemagne les banques et les sociétés industrielles ne cessent d'augmenter leur capital, de fonder des succursales à l'étranger, et que, toutes, elles se trouvent dans une situation financière prospère ».

Non seulement ces sociétés deviennent toujours plus fortes, mais leur production est intense et heureuse puisque les dividendes versés aux actionnaires atteignent des taux inconnus chez nous. Voici quelques exemples :

- 18 0/0 aux Vereinigten Schuhfabriken Berner-Wessels ;
- 14 0/0 à l'Hydrometer Breslauer Wassermessfabrik ;
- 24 0/0 à la Braunkohlen und Brikettwerke Roddergrube ;
- 30 0/0 à la Hartwig und Vogel de Dresde ;
- 25 0/0 à la Stralauer Glasfabrik ;
- 25 0/0 à la Sawag (Sechsische Ofen und Wandplatten Werke) ;
- 25 0/0 à la Lange de Hambourg ;
- 15 0/0 à l'Usine de ciment de Schwanebeck ;
- 24 0/0 à la Linke Hofmann Werke de Breslau ;
- 20 0/0 à la Federstahlindustrie de Cassel ;
- 15 0/0 à la Huta Hoch-und-Tiefbau de Breslau ;
- 12 0/0 à la Handelsbank de Berlin, etc.

De tout cela il ressort que l'essor de l'Allemagne est considérable.

Comment la Prusse, connaissant une ère de prospérité indiscutable, peut-elle soutenir qu'elle n'est pas « en situation de s'acquitter des obligations financières que lui a imposées la conférence de Paris ? »

Quand on se trouve en présence d'un débiteur de mauvaise foi, on cherche à le contraindre à l'exécution par la force. C'est le but de l'Entente par les sanctions. Mais les Alliés sont d'une déplorable faiblesse. Ne lit-on pas, aujourd'hui encore,

dans la grande presse, que l'établissement du cordon douanier à l'est du Rhin est renvoyé, pour la troisième fois, à une date ultérieure, l'Angleterre n'ayant pas encore eu le temps de donner des instructions à ses agents ?

Quelle opinion les vaincus doivent-ils se faire de l'inévitable... l'onganimité des vainqueurs qui semblent incapables de mettre, jusqu'au bout, leurs menaces à exécution ? Incapables ? Non, mais on redoute probablement les protestations des groupements avancés.

C'est ainsi que, chez nous, les Blum, les Sembat, les Varenne, les Paul-Boncour... parlant au nom des socialistes, se prononcent contre les sanctions qu'ils prétendent « inefficaces et dangereuses ».

A entendre les groupements socialistes, il est un seul moyen de régler la question : Dans l'ordre social actuel, nous dit-on, la coopération internationale des gouvernements et des organisations économiques et ouvrières pourrait seule assurer pratiquement les réparations légitimes si impatiemment attendues !

Comment ? Les grands chefs extrémistes ne nous le disent pas, mais la C. G. T. a un projet. Ce projet s'appuie « sur un accord déjà établi entre travailleurs français et travailleurs allemands, les travailleurs allemands reconnaissant loyalement le devoir qui incombe à leur pays de réparer les ruines de la guerre par le travail et dans la paix ».

C'est d'une imprécision regrettable. Et puis quels sont donc les socialistes allemands qui ont pris le loyal engagement en question ? Quels moyens ont-ils de tenir leur promesse ?... — Le passé nous rend méfiant. En 1914 aussi, les socialistes prussiens avaient promis d'empêcher la guerre. Dès que Guillaume rendit le conflit inévitable, ces mêmes socialistes s'empressèrent de seconder leur kaiser !...

Il est vain de se faire des illusions. Les Allemands ne veulent pas payer. Ils refusent de réparer leur crime, car ils se croient toujours les plus forts et ils espèrent que la désunion des Alliés leur permettra de reprendre l'avantage.

A nous d'éviter l'écueil. Mais n'est-il pas profondément attristant que lorsque les intérêts de la France sont en opposition avec ceux de la Prusse, il y ait chez nous des groupements qui se déclarent en faveur de nos agresseurs ?...

Les travaillistes anglais, qui sont les extrémistes britanniques, réunis en Congrès, ont repoussé l'adhésion à la III^e Internationale de Moscou. Le vote est particulièrement significatif : le bolchevisme a été peint en quelques traits décisifs et c'est avec une sorte de mépris, nous dit-on, que le Congrès a rejeté, par 521 voix contre 97, les humiliantes conditions de Léning.

Au même moment, au Congrès syndicaliste de Limoges, le citoyen Dumoulin, secrétaire-adjoint de la C. G. T., prononce un discours dans lequel il dit leur fait aux politiciens qui recherchent la destruction des classes ouvrières, ce qui l'amène à parler des politiciens russes ! Il montre « la mauvaise foi des dirigeants russes qui se présentent chapeau bas, la main tendue, devant les grands capitalistes américains et anglais, devant Lloyd George, mais qui emploient contre les militants du prolétariat un langage poissard, et qui traitent les fonctionnaires du mouvement ouvrier comme du poisson pourri ». Et, au milieu d'une ovation de son auditoire, il termine par cette affirmation catégorique. « De cela, nous avons assez ! »

D'où il faut conclure que le prolétariat finit par comprendre que Léning est un sinistre farceur. C'est l'opinion que formule avec véhémence un docteur qui a pu fuir d'Odessa et qui fait un tableau poignant de la misère en Russie.

« Le rôle des bolchevistes, dit-il, dans un article de la Dépêche, est odieux et louche. Leur destinée ? Limitée, parce que le peuple se révolte, parce que les ouvriers sont encore plus exaltés que les paysans, parce que les soldats rouges confessent publiquement qu'à la première occasion ils les massacreront. »

Et il conclut : « On ne saura jamais assez quels monstres se cachent derrière ceux qui ont osé prendre une étoile pour emblème et qui ont le cynisme de parler au nom de la fraternité des hommes libres. » L'expérience de Moscou finira-t-elle par mettre un peu de bon sens dans les têtes exaltées ? A. C.

Les Socialistes indépendants anglais contre Moscou

La motion de la gauche à la conférence du parti ouvrier indépendant, motion qui demandait l'adhésion à la 3^e Internationale avec acceptation des conditions posées par Moscou, a été rejetée par 521 voix contre 97. La conférence a adopté une autre motion déclarant que les conditions de Moscou étaient inacceptables.

Un avion va porter 130 passagers

Un ingénieur italien, M. Ricci, qui déjà pendant la guerre se spécialisa dans la construction des grands avions, met au point un quadriplan qui doit dominer le monde. Cet immense avion transporterait 130 passagers, il marcherait à 150 kilomètres à l'heure, mais les passagers, dans leur wagon de luxe, ne seraient nullement incommodés par cette vitesse.

L'avion italien nouveau aurait une puissance de 5.000 chevaux ; le total de ses surfaces portantes atteindrait 800 mètres carrés, en quatre étages ; le poids total de l'appareil, avec ses passagers et leurs bagages, serait de 30 tonnes, dont 20.000 kilos réservés à la charge utile.

Un avion peut-il voler sans pilote ?

On va, paraît-il, voir bientôt un avion sans pilote voler sur l'aérodrome de Villacoublay. Les premiers essais datent de septembre 1918. Un nouveau brevet, permettant de résoudre le problème difficile de l'atterrissage, oblige l'aéronautique à de nouvelles études. Ce sont celles-ci qu'on espère voir aboutir au cours de la prochaine belle saison.

Le feu au ministère de la guerre

Mercredi soir, à 21 heures 45, un incendie assez violent s'est déclaré 14, rue Saint-Dominique, dans un des bureaux dépendant du cabinet militaire du ministère de la guerre.

Le feu fut aperçu presque aussitôt et combattu par les pompiers, qui l'ont maîtrisé en une demi-heure. Toutes les archives ont été sauvées. Les dégâts matériels ne sont pas encore évalués. On ignore les causes du sinistre.

Chambre des Députés

Séance du 29 mars 1921

La Chambre discute l'interpellation de M. Betoulle sur la catastrophe des Bardys, sur la fréquence des accidents de chemin de fer et sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour assurer la sécurité des voyageurs.

M. Betoulle donne la liste des accidents de chemin de fer depuis le 1^{er} janvier 1920 jusqu'au 11 février 1921. Le total est de 156 accidents avec 129 morts et 1.314 blessés, en 11 mois.

Des mesures s'imposent pour garantir la sécurité des voyageurs. M. Betoulle déclare que la cause des accidents provient surtout du mauvais état du matériel, et de l'insuffisance du freinage sur les trains de marchandises mixtes. M. Betoulle demande la réintégration des cheminots révoqués.

M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, dit que la catastrophe des Bardys est due à la négligence d'un mécanicien.

La justice est saisie de l'affaire. Le ministre dit qu'il faut étudier les moyens de réduire le nombre des accidents. Il se préoccupe de développer l'instruction professionnelle des cheminots, car depuis la journée de huit heures, il a fallu embaucher des agents ayant une capacité professionnelle insuffisante. L'entretien du matériel a été amélioré.

Un ordre du jour de confiance est voté.

Séance du 30 mars 1921

La Chambre fixe au 15 avril la discussion des interpellations sur la liquidation des stocks américains et adopte le projet fixant au 2 mai la session des Conseils Généraux.

La Chambre discute le projet tendant à l'ouverture de crédits pour un quatrième douzième provisoire.

Les Roumains pénètrent en Yougo-Slavie

Les Roumains, ayant franchi la frontière, ont pénétré en territoire yougo-slave dans la région de Vrechalz et occupé le bois de Vitrovska où ils sont encore, le gouvernement a adressé une note de protestation à Bukarest.

Un bruit singulier

Le « Journal du Peuple » annonce que l'ex-empereur d'Autriche, Charles de Habsbourg, serait passé par Vienne, se rendant en Hongrie, pour être couronné roi. Son passage aurait été inaperçu de la population ; seuls quelques fidèles de la maison de Habsbourg étaient au courant.

Le journal ajoute : « De longues et laborieuses machinations qui se sont déroulées dans le silence ont permis au coup de s'accomplir plus tôt qu'on ne le pensait. »

L'agence télégraphique suisse a reçu confirmation de l'arrivée en Hongrie, de l'ex-empereur d'Autriche.

Serbes et Monténégrins

Le « Tempo » publie une dépêche de Durazzo suivant laquelle des Monténégrins auraient attaqué, à Bukovitz, près de Cattigné, un détachement yougo-slave qu'ils auraient mis en fuite.

Les Monténégrins se seraient emparés d'un coffre-fort contenant deux millions de dinars et de documents importants.

Athènes parle déjà d'aggraver le traité de Sévres

Les journaux d'Athènes commentent longuement la situation politique.

Le « Skrip », notamment, tout en affirmant ses désirs de paix, menace les Turcs d'une paix qui différerait de la paix de Sévres en ce qu'elle leur ferait payer le prix des sacrifices, nouveaux consentis par la Grèce.

Les muftis d'Adin et de Nasli viennent d'adresser au roi, au président du conseil et au président de la Chambre, un télégramme où ils affirment le désir des musulmans de ces régions de rester sous l'administration hellénique.

M. Viviani à New-York

M. Viviani a débarqué à New-York. Un temps magnifique et une température presque estivale ont favorisé son arrivée.

Un vapeur spécial, envoyé par les autorités municipales de New-York à la rencontre de « la Lorraine » amena l'envoyé spécial du gouvernement français à Battery Park où, au milieu des pavois, il fut salué par les représentants de la ville.

M. Viviani se rendit ensuite à son hôtel. Sur le parcours une foule nombreuse l'accabla.

lent au sujet des offres faites par l'Allemagne de remise en état des régions libérées par sa main-d'œuvre et ses matériaux.

M. Loucheur déclare que l'Allemagne a surtout montré sa volonté de ne rien faire. Le 4^e douzième provisoire est voté.

La Chambre renvoie à une date ultérieure la discussion du projet relatif à la création de nouveaux marchés de France.

Sénat

Séance du 29 mars 1921

Le Sénat discute le projet tendant à retarder l'ouverture de la session des Conseils Généraux. M. Gourju combat ce projet. M. Perrier propose que cette session ait lieu le 2 mai. La proposition est adoptée.

Le Sénat reprend la discussion du budget du ministère des finances qui est voté.

Séance du 30 mars 1921

Le Sénat reprend la discussion du budget : les chapitres du budget de l'intérieur sont votés, ainsi que les budgets de l'hygiène, des médailles et monnaies et du commerce.

CHRONIQUE LOCALE

BONNES INDEMNITÉS !

A la Commission du budget du Sénat, il a été dit que la France entretenait 100.000 fonctionnaires de trop ; il a été également indiqué que le budget affecté aux traitements des fonctionnaires, avait, depuis 1913, enflé de façon formidable.

Eh bien, disent les Informations parisiennes, le traitement d'un fonctionnaire n'est rien : ce sont les suppléments qu'il faut considérer. Nous reconnaissons que notre confrère parisien a raison, et pour dire comme lui, nous ne prendrons un exemple que dans le budget... des colonies.

Il s'agit du traitement du Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie.

Solde..... 20.000 fr.
Vie chère..... 5.900 —
Frais de représentation..... 1.800 —
Frais de tournées..... 2.000 —
Frais de bureau..... 300 —
Abonnements aux journaux..... 2.500 —
Éclairage..... 2.000 —
Frais de domesticité..... 5.400 —
Frais d'écurie..... 6.000 —
Cocher..... 3.600 —
Entretien des jardins..... 5.000 —
Entretien du mobilier..... 6.000 —
Entretien des voitures..... 2.000 —

Soit, au total, 62.500 francs. En fait, M. le Gouverneur ne touche que 25.900 francs, mais il est facile de comprendre qu'il doit bien lui rester quelque chose des indemnités.

Mais que penser de ces frais d'écurie, de cocher, de jardin et de mobilier qui représentent une somme de 12.500 francs !

notre ami et compatriote Escudé du Conservatoire ; Paul Sengalis, comique imitateur de l'Eldorado ; Mlles Laval et Loti du Théâtre des Champs Élysées.

Tous les compatriotes sont invités à cette belle manifestation quercynoise.

Le secrétaire : A. BESCOL.

A un de nos lecteurs

Pour la deuxième ou troisième fois la poste nous remet un Journal du Lot adressé à Monsieur D... rue Bernard Adour, Candéran, Gironde. La poste indique que le numéro n'a pu être remis, « l'adresse étant incomplète ». — Avis à l'expéditeur.

Petites coupures

On annonce qu'une nouvelle émission de petites coupures de 1 fr. et de 0.50 centimes aura lieu vers le 15 avril.

Il est temps, en effet, de faire rentrer les morceaux sales de papier qui sont actuellement en circulation.

Commis de perception

Lundi, à eu lieu à Toulouse le Congrès annuel des Commis de perception de la 16^e région, qui comprend les départements de l'Aveyron, du Gers, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot.

Société d'agriculture du Lot

Il est rappelé à MM. les Membres de la Société d'agriculture du Lot que les élections générales concernant le Bureau et les diverses Commissions auront lieu le dimanche 3 avril, au siège de la Société, rue du Président Wilson. Ouverture de la séance à 13 h. 1/2.

Remonte

Le comité d'Aurillac procédera à ses achats ordinaires à Gramat : mercredi, 27 avril et 11 mai, à 8 heures du matin, place de la République.

Echos sportifs

Nous croyons devoir utile de porter à la connaissance des sportsmen cadurciens les résultats de certaines rencontres de foot-ball rugby. Cela leur permettra de se faire une juste idée, et surtout une idée personnelle, de la valeur d'une modeste équipe, peu connue à Cahors : le « Compound-Club-Cadurcien ».

Le « Compound-Club » a triomphé de Carmaux par 6 à 3 ; à son tour, Carmaux a battu Graulhet (champion de France 4^e série), et n'a tout dernièrement succombé devant l'Association Sportive Biterroise (qui fit match nul en championnat de France 1^{re} série, avec l'Aviron Bayonnais) que par 9 à 0. En résumé, établissons le parallèle : A. S. Béziers bat Carmaux, 9 à 0 ; Compound Club bat Carmaux, 6 à 3. Nous ne prétendons pas que les Cheminots cadurciens soient de la classe des Biterrois, mais enfin cette comparaison peut permettre, comme je le disais plus haut, de savoir de quoi sont capables les compoundistes. Aux sportifs de conclure !

Dimanche, 3 avril, le C. C. Cadurcien rencontrera, à Brives, l'équipe première du C. C. A. Briviste, que le Stade Toulousain, grand favori du championnat de France, n'a battue que de 9 à 0. Nos représentants se déplaceront au grand complet. Ginié et le merveilleux demi de mêlée Cadéo seront de la fête ! Si les cheminots ne peuvent songer à la victoire, ils peuvent du moins prétendre à fournir un beau jeu, et, par suite, à laisser aux sportsmen brivistes un excellent souvenir. Nous donnerons, dans notre numéro de samedi la composition de l'équipe cadurcienne.

Foot-ball association. — Pendant que leurs aînés vont affronter la légion briviste, nos jeunes donneront, à Prayssac, la réplique à l'Association Sportive de cette ville. L'issue du match ne peut être douteuse ! Grâce aux Levron, Brabant, et autres, le onze cadurcien doit s'assurer une nette victoire.

Rendez-vous des équipiers à la Gare dimanche matin à 5 heures.

Athlétisme. — Le Compound Club sera également représenté à la gran-

de fête sportive de Puy-l'Evêque, dimanche prochain. Coureurs, sauteurs, lanceurs de poids et de javelot, auront à cœur de faire triompher les couleurs de leur club !

Réunion de tous les membres actifs demain soir à 20 h., au siège social (Café de Bordeaux). Présence absolument indispensable. Toute absence non motivée sera punie d'une amende.

Exoès de vitesse

Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, des observations ont été présentées au sujet de l'excès de vitesse des automobiles dans la traversée de la ville.

Voilà longtemps que les plaintes s'élevaient de tous les coins des principales artères de la cité contre les chauffards. Autant s'en envolent avec les flots de poussière.

L'autre soir, un quidam, pipe au bec, prenait plaisir de monter, de descendre, de remonter et de redescendre, à toute allure, sur motocyclette, les Boulevards.

A son passage, le public s'exclamait : « Mais il est fou, ce coco-là ? » Nous signalions le fait à un membre qui a part d'autorité pour faire cesser sur la voie publique tout scandale : « Ah ! oui, il marche bien vite, celui-là. On devrait sévir contre les chauffeurs qui font de la vitesse ». « Oh ! oui, vous avez bien raison. » Et comme nous n'avons aucune part d'autorité pour remédier à l'état de choses désagréable provoqué par quelques quidams qui se croient tout permis, nous regardâmes une fois de plus passer le chauffard sur les Boulevards, sur sa moto lancée à toute vitesse.

Les observations présentées samedi soir, au Conseil municipal aboutiront-elles à un résultat ?

Conférence publique

Mercredi soir, a été faite au théâtre de Cahors une conférence publique par les citoyens Bidegarray et Marty-Rolland.

Un nombreux public assistait à cette conférence sur les Syndicats. De vifs bravos ont souligné souvent les déclarations de Bidegarray qui a exposé le rôle de la C. G. T.

Vendredi soir, au théâtre de Cahors, M. Bayet, professeur au lycée de Bordeaux, président de la section Girondine de la Ligue des droits de l'homme, fera une conférence sur le but, les origines et l'esprit de la Ligue.

La cambriole

Avant-hier, la dame Roussel, débitante, rue St-Maurice, recevait la visite d'un individu qui lui déclara : « Vous ne me reconnaissez pas ? J'ai diné et souper chez vous le jour de l'arrivée du cirque Zoo Circus où j'étais employé ».

Mme Roussel ayant dit qu'elle le reconnaissait, l'individu, un nommé Dufour continuait : « J'ai quitté le cirque à Montauban, et je suis revenu à Cahors. Mais je n'ai pas le sou ». Et à brûle-pourpoint, il demanda à la débitante : « Voulez-vous m'acheter une bicyclette ? Je l'ai en consigne à la Gare, je vais la chercher ».

Dufour partit et peu après il revenait en menant une bicyclette. Il refit ses offres de vente et Mme Roussel avoua qu'elle avait envie d'en acheter une. On débâta le prix. « Elle m'a coûté 190 francs à Paris », dit Dufour. Après un marchandage assez long, le marché fut conclu à 90 francs. Mais, méfiante, Mme Roussel fit monter la bicyclette dans une chambre.

Et Dufour se mit à table pour se restaurer, car il avait bien faim. Le repas terminé, Dufour sortit, fit un petit tour en ville, mais il revint au restaurant. Il alla trouver Mme Roussel et lui dit : « Tenez, ce n'est pas sérieux. Donnez-moi un chiffon et un peu d'essence. Il faut que je nettoie cette bicyclette. Je ne peux pas vous la vendre et vous la laisser dans cet état ».

Mme Roussel, rendue encore plus méfiante, donna le chiffon et l'essence, mais elle monta au premier étage et s'empressa de mettre dans sa poche le portefeuille qui se trouvait dans l'armoire. Bien lui en prit.

Puis elle laissa Dufour à son travail de nettoyage.

Ce travail dura assez longtemps, parce que Dufour prit un peu de repos qu'il employa à visiter les meubles et les armoires des chambres. C'est ce dont se rendit compte Mme Roussel quand, le nettoyage fini, Dufour quitta la maison.

Elle constata que les tiroirs de l'armoire avaient été ouverts, que les tiroirs avaient été fouillés et que deux montres en argent, un tour de cou en or, avec croix en or avaient été volés.

Mme Roussel porta plainte et M. le Commissaire de police a ouvert une enquête pour rechercher l'individu qui a quitté Cahors dans la soirée du vol.

M. le Commissaire de police enquête également au sujet de savoir si la bicyclette appartient bien au dit Dufour.

Les Apaches

A la suite de diverses dépositions, un mandat d'arrêt a été lancé contre un jeune homme nommé André L..., fortement soupçonné d'être complice de l'attentat dont fut victime M. Bessière, rue de l'Université.

Ce jeune homme, qui vient d'être démobilité, n'a pu être encore touché par le mandat d'arrêt décerné contre lui.

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY

Les services de la Banque Populaire du Quercy, installés provisoirement à l'ancien Evêché, seront transférés, à partir du 1^{er} avril, 101, Boulevard Gambetta (Anciens Magasins « Paris-Cahors »).

La Banque Populaire rappelle, à cette occasion, qu'elle traite toutes les opérations de banque.

Opérations de bourse au comptant seulement.

Bégoux

Battue aux sangliers. — Dimanche matin, 3 avril, aura lieu une battue aux sangliers organisée par la « Diane St-Martin ».

Rendez-vous à Bégoux, à 7 heures (heure ancienne).

Cazals

Inauguration. — Voici le programme des fêtes organisées à Cazals, à l'occasion de l'inauguration du Monument commémoratif, le 3 avril :

Dans la nuit du samedi au dimanche, veillée des Morts assurée par l'amicale des anciens combattants ; sonnerie de glas funèbres ;

Dimanche matin, distribution de bons de pain, à la mairie, aux indigents de la commune ;

10 h. 1/2, Dépôt de fleurs et couronnes au Monument et au cimetière ;

11 h., Service solennel pour les Morts de la guerre ;

Après-midi, à 2 h. 30, Réception de M. le Préfet, à la mairie ; Présentations. Inauguration officielle, place de la Victoire ; hymne aux Morts, de Victor Hugo, discours de M. le Maire, appel des Morts, Poème à nos grands Morts, discours de M. le Préfet, défilé des enfants des écoles, et des anciens combattants au pied du Monument.

La Commission des Fêtes a décidé de réserver à cette solennité un caractère de cérémonie locale ; cette journée doit être pour tous une journée de méditation et de recueillement.

Une lettre d'invitation a été adressée à tous les habitants, à tous les souscripteurs, à MM. les Maires des communes voisines et aux présidents d'amicales de Combattants de la région.

Tour-de-Faure

Hyménée. — On annonce le mariage de Mlle Jeanne Dols, fille de l'excellent notaire de notre commune avec M. Tourille, propriétaire à Capdenac le Haut.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux futurs époux.

Lauzès

Bal. — C'est le dimanche 8 avril qu'aura lieu à l'hôtel de ville de Lauzès, un grand bal donné par les jeunes gens de la classe 21.

Comme toujours le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Figeac

Probité. — M. Frédéric Cantaloube, restaurateur, rue Baduel, à Figeac, a trouvé sur le trottoir de son établissement une certaine somme qu'il s'est empressé de remettre au Commissariat de Police où l'intéressé pourra aller la réclamer.

Retraites Ouvrières. — Les assujettis aux Retraites ouvrières sont invités à retirer au plus tôt à la mairie, leurs cartes du mois de Mars.

Lacave

Une auto capote. — Un accident est arrivé dimanche, à cinq heures, au plus jeune des fils de M. Bourdrie, fabricant d'outils, à Blazy.

Ce jeune homme, âgé de vingt-deux ans, conduisait une auto en excursion sur la route de Lacave. A proximité de ce bourg, l'auto capota, et le malheureux chauffeur reçut de graves contusions dans la région du ventre et de la poitrine.

M. le curé de Lacave, qui était accouru, s'empressa auprès du blessé et fit demander des secours à M. Savat, propriétaire du château de Pinsac, qui envoya aussitôt son auto et fit transporter le jeune homme au domicile de ses parents.

Ajoutons pour terminer que d'autres personnes qui se trouvaient sur le véhicule n'eurent aucun mal.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

Le cordon douanier

Le secrétaire d'Etat du Foreign Office a télégraphié hier soir les instructions du gouvernement anglais à son ambassadeur de Paris au sujet du cordon douanier qui doit séparer les pays occupés de l'Allemagne. Dès lors, le Conseil des Ambassadeurs se réunira demain matin, au quai d'Orsay, pour connaître le texte du rapport Tirard.

La conférence de Barcelone

De Barcelone : La conférence finira vers le 10 avril. Elle donnera comme résultats : un code de la liberté du transit, un code de la liberté des voies navigables, un troisième code concernant les voies ferrées et, en outre, un organisme international qui réglera les accords relatifs à ces trois codes.

L'ÉQUIPÉE DE CHARLES

Une enquête en Suisse. De Bâle : Le gouvernement suisse ouvre une enquête afin de savoir comment Charles put quitter le territoire helvétique pour essayer de remonter sur le trône de Hongrie. On fait remarquer que le monarque déchu n'avait pas pris l'engagement de prévenir le gouvernement suisse, s'il quittait le pays.

L'Entente et les Habsbourg

De Rome : Les Cabinets de l'Entente échangent actuellement des notes, mais ils sont en plein accord pour empêcher la restauration des Habsbourg.

La Hongrie se dit correcte

De Budapest : Le gouvernement hongrois proteste, auprès des Alliés, de l'entière correction de son attitude.

En Angleterre

De Londres : Sir Robert Horfe succéderait à Chamberlain comme chancelier de l'Échiquier. Il serait remplacé au Board of Trade par Stanley Baldwin, actuellement secrétaire parlementaire de la Trésorerie.

L'Ambassadeur allemand

M. Mayer, ambassadeur allemand à Paris, reprend, aujourd'hui, la direction des affaires.

Le conflit minier anglais

Situation grave. De Londres : On conserverait une chance d'arranger encore aujourd'hui le conflit des mineurs. La situation est extrêmement grave, car les ouvriers des transports et les cheminots menacent de suivre la grève.

Paris, 12 h. 10.

Charles à la tête de l'armée

marche sur Budapest. De Bâle : Contrairement à toutes les nouvelles publiées ce matin, Charles est resté à Steinamanger, à l'ouest de la Hongrie. Il a réussi à gagner à sa cause toute l'armée. Le marche sur Budapest a la tête de 30.000 hommes.

Bibliographie

LES ANNALES

Une charmante comédie de Henry Bordeaux, *la Demande en mariage*, fera cette semaine les délices des lecteurs des *Annales*. Ce numéro reflète, sous la forme la plus vivante et la plus brillante, l'actualité de la semaine, avec des articles de Maurice Barrès, Henry Bidon, Henry Bataille, Yvonne Sarcey, Clarysalle, Pierre Brisson, André Fribourg, Gustave Le Bon, Francis Fabié, etc.

De nombreux avantages remboursent le prix de l'abonnement.

Partout le n° 75 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Et son supplément illustré

Paraissant le samedi

La Revue hebdomadaire s'est assurée depuis le 5 mars la publication de douze *Récits de M. Maurice Barrès* qui marquent la rentrée du grand écrivain dans la littérature d'imagination.

Sommaire du numéro du 19 Mars 1921
Dmitri Merejkowski, Tolstoï et le bolchevisme. — Jean Chuzeville, Dmitri Merejkowski. — Jacques-Emile Blanche, Ayméris (fragments) III. — Francis de Miromand, Les Taupes (VI). — Georges de Cardonnel, Jean de La Ville de Mirmont. — J. de la Ville de Mirmont, Poesies. — Jeanne d'Orliac, Le Philophe inconnu. — Spectator, la récente conférence de Londres : les négociateurs et les péripéties.

Chroniques et Documents : Louis Latzarus : Chronique parisienne. Les clés ouvriront-elles l'armoire ? — François Mauriac : Le Théâtre. La Puissance des ténés. — Marc Logé et Charles du Bos : Lettres anglaises. Notes sur les romans de May Sinclair. — Jean d'Elbée : Les Revues françaises. La pensée religieuse de Joseph de Maistre et le philosophe inconnu.

Jusqu'au 31 mars à tous ses abonnés (de six mois au moins) la Revue hebdomadaire offrira sur demande en prime exceptionnelle le volume si attendu de M. Raymond Poincaré sur les origines de la guerre.

ABONNEMENTS
Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Trois mois, 15 fr. — Un mois, 5 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Le numéro 1 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 Mars 1921.

Après 4 jours de chômage le marché fait preuve de bonnes dispositions et les cours demeurent fermes. Mais, ici comme à Londres, les transactions sont toujours fort restreintes. Les changes se tendent à nouveau avec peu de répercussion sur les valeurs internationales en raison de la pénurie d'affaires. Nos rentes françaises sont calmes : 3 0/0 57,95, 5 0/0 83,95, l'amortissable 97,75, 6 0/0 100 francs. Crédit National ancien 471, le nouveau 481.

Banques fermes : la Paris 1 390, Union Parisienne 948, Lyonnaise 1 506, ex-coupon, Société Générale 751.

Navigations bien tenues : Suez 6 280, Chargeurs réunis 802, Transatlantique 282. Cuprières fermes : notamment le Rio qui s'avance à 1 390, Tanganyika 70.

Industrielles russes calmes : Naphté 382, Bakou 2 140, Lianosoff 432, Platine 558, North Caucasain 56.

Pétrolières en bonne tendance sur la hausse de la matière hier à New-York : Eagle 328, Shell 302, Royal Dutch 27 900.

Diamantifères et mines d'or résistantes : de Beers 581, Jagersfontein 121, Crown mines 105, Rand mines 117, Goldfields 48.

Caoutchoutières bien tenues : Financière 131, Padang 212. En valeurs diverses les Sucreries d'Égypte s'inscrivent à 755, Say ordinaire 1 154, Kuhlmann 678, Penarroya 1 042.

Parmi les valeurs de transports en commun le Métropolitain est activement traité aux environs de 438 francs.

Marché de La Villette

28 Mars 1921

| ESPÈCES | ENTRÉES | RENTY | PRIX PAR 1/2 KIL. | | |
|-------------|---------|-------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| | | | 1 ^{er} qual. | 2 ^e qual. | 3 ^e qual. |
| Bœufs... | 4.170 | 450 | 2,75 | 2,50 | 2,25 |
| Vaches... | | | | | |
| Taureaux... | | | | | |
| Veaux... | 1.783 | | 4,50 | 4,25 | 4,00 |
| Moutons... | 10.675 | 345 | 3,50 | 3,25 | 3,00 |
| Porcs... | 3.310 | | 5,90 | 5,00 | 4,80 |

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs, veaux et moutons, facile sur les porcs.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 20

LE COUPABLE

PAR

François COPPÉE

de l'Académie Française

IX

Les femmes surtout faisaient du tapage, riaient effrontément entre elles : une vieille, qui avait un tablier de fruitière et qui était en ribotte, bourdonnait un refrain obscène. Et, près du groupe des filles publiques, se tenait la doyenne des sœurs de Saint-Joseph, toute en bleu, impassible et les mains sous ses manches. Dans un coin, cinq ou six gamins, amenés là comme vagabonds, ne pluraient pas, regardaient de tous leurs yeux ce spectacle d'horreur et de dégoût.

Et, toujours, au dehors, on entendait s'arrêter devant le porche d'autres voitures qui amenaient de nouveaux prisonniers ; et l'entrée de quelques-uns, particulièrement étranges et scandaleux, soulevait une longue rumeur. C'était un fou furieux, dont quatre robustes gailards pouvaient à peine contenir l'agitation d'épileptique et qu'on enlevait enfin par les bras et par les jambes, pour le jeter au fond du Dépôt, dans le cabanon matelassé. C'était un bonhomme à barbe blanche

de vieux modèle, havant et idiot, et tellement couvert de vermine que les deux gardiens qui l'entraînaient à bout de bras s'éloignaient de lui autant que possible. Mais il y avait peu d'abominations aussi savoureuses, et le défilé des monstres ordinaires prenait son cours : filles des rues, presque toutes en taille et nu-tête, cochers de fiacre encore débrillés par quelque batterie, blêmes voyous en bourgeois et en casquette collée sur le crâne avec le regard poltron et furieux du malfaiteur pris sur le fait ; et, quelquefois aussi, un bohème au bout de sa misère, coiffé du cadavre d'un chapeau haut de forme et boutonnant un habit noir à l'agorie sur sa maigreur d'affamé.

Cependant, M. l'Inspecteur, autrement dit l'homme à la hure de sanglier et au képi d'argent, avait fini par mettre un peu d'ordre dans le tri de toute cette canaille. Chrétien et Natole, mis de côté avec un demi-quarteron de jeunes drôles de la même espèce, furent alors brutalement poissés par un des gardiens dans une sorte de cachot, sommairement meublé d'une table et de deux bancs, où leur fut servie, dans du fer-blanc, une soupe au pain et à la graisse qui n'eût été déplacée dans aucun chenil.

Deux heures après, on les conduisit au Petit Parquet.

L'institution du Petit Parquet est bonne en soi et fort simple. Chaque matin, tous les enfants ramassés par la police sur le pavé de Paris compa-

raissent devant un juge d'instruction spécialement désigné à cet effet. Il renvoie aux tribunaux compétents ceux qui ont atteint leur quatorzième année et sont considérés, aux termes de la loi, comme responsables de leurs actes. Les autres sont confrontés avec leur famille, s'ils en ont une, en présence du magistrat, qui, la plupart du temps, hélas ! a le devoir d'adresser une admonestation aux parents. Car, presque toujours, le petit vagabond est un enfant négligé, maltraité, sinon abandonné tout à fait. Puis l'enfant est rendu à sa famille, à moins qu'elle ne consente pas à le reprendre. Dans ce dernier cas, comme dans le cas où le jeune délinquant n'a point de parents, le juge du Petit Parquet est forcé de l'envoyer dans un établissement pénitentiaire, pour qu'il y reste — jusqu'à sa majorité !!!

Disons-le bien vite, le juge du Petit Parquet exerce ses fonctions dans un esprit charitable et paternel. On choisit pour cette délicate besogne un homme de bien, un de ces magistrats intègres, pénétrés de la grandeur de leur mission, qu'on traite de naïfs au ministère, sur lesquels on ne peut compter pour les procès politiques et qui n'auront pas d'avancement. Le brave homme fait de son mieux. Mais que peut-il ? Ou rendre le petit malheureux à ses parents qui, neuf fois sur dix, ne lui ont donné et ne lui donneront que les pires exemples, — ou l'envoyer, pour de longues années, dans une colonie agricole, c'est-à-dire

dans un bague d'enfants, afin qu'il achève de s'y corrompre. Et cela pour une peccadille, pour un délit dont il n'est pas responsable, aux yeux mêmes du législateur.

Depuis quelque temps, je le sais, des œuvres philanthropiques, fondées et dirigées par des gens de grand cœur, sont intervenues. On ne saurait assez admirer et bénir ces bienfaiteurs de l'enfance. Ils réclament l'enfant coupable, se chargent de son sort, le placent dans d'honnêtes familles, l'y suivent et l'encouragent dans son relèvement moral. Mais à l'époque où se passent ces événements, de pareilles œuvres n'existaient qu'à peine, et encore aujourd'hui, elles sont rares, pauvres, n'ont qu'une action insuffisante et bornée.

D'ailleurs, la loi est là, quand même, et elle est effroyable ! Si l'enfant a plus de quatorze ans, on le juge, on le condamne comme un homme. Le voilà repris de justice. Plus tard, soldat, il portera le flingot en Afrique, dans les bataillons d'infamie. Il est flétri pour toujours.

Et, s'il a moins de quatorze ans, — hein ? quel redoutable criminel ! — c'est presque pire encore. On fait de lui, jusqu'à sa majorité, un petit forcé !

Il paraît que ces monstruosités sont indispensables et que, sans elles, la société s'écroulerait comme un château de cartes. Soit. Mais je demande la permission de ne pas m'extasier devant cette société si peu so-

AVIS DE DECÈS

Les familles ARNAUDÉS, BÉNATRE, ARNAUDET, BOY, CAUSSIL, ANGELIBERT, CAZES, TARDIEU et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Raymond-Louis ARNAUDÉS

décédé à Cahors à l'âge de 82 ans et le prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 2 avril, à 7 h. 1/2 du matin en l'église Cathédrale. Réunion à la maison mortuaire, rue des Boulevards, n° 10.

ON DEMANDE

Un jeune apprenti de 14 à 15 ans

S'adresser : chez M. BLANC armurier, CAHORS.

Hôtel de la Gare et Excelsior réunis

(à droite sortie de la Gare)

C. LAROCHE

Ancien propriétaire Hôtel de l'Europe

Recommandé par le T. C. F.

Complètement remis à neuf, confort moderne

PRIX MODÉRÉS

ETUDE

DE

M. E. SOURDRILLE

NOTAIRE A CAHORS

Boulevard Gambetta, 64

Premier avis

Suivant contrat reçu par Maîtres DURRANC et SOURDRILLE, notaires à Cahors, le 24 mars 1921, Monsieur Antoine CONDUCHÉ, minotier, demeurant à Cahors, a voulu à Monsieur Jean ROUGUË, propriétaire, demeurant à Viviers, canton de Decazeville (Aveyron).

Le fonds de commerce qu'il exploite à Cahors, moulin Saint-James.

Tout créancier, que sa créance soit ou non exigible, devra, sous peine de forclusion, faire au domicile ci-après indiqué, même par simple acte extrajudiciaire, opposition au paiement du prix de cette vente dans les dix jours qui suivront la seconde insertion du présent avis.

A cet effet domicile est élu à Cahors en l'étude de Maître SOURDRILLE, notaire.

Pour première insertion :

E. SOURDRILLE.

ETUDE

DE

M. BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en droit

NOTAIRE A CAHORS (Lot)

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors,

le 15 mars 1921, les époux MAURY Jules, receveur municipal, et dame LATOUR Irène, sans profession, domiciliés ensemble à Cahors, rue St-Pierre et les époux LABRO Léon, percepteur des Finances, et dame Juliette MAURY, sans profession, domiciliés ensemble à Cahors, rue du Portail des Augustins, ont vendu à la Société en nom collectif « BATAILLE et DELGUEL » dont le siège social est à Cahors, un fonds de commerce de liquoristerie, distillerie, gros et détail, exploité à Cahors, rue du Maréchal Foch, numéro 18, sous l'enseigne Maison J.-B. DELPECH et PAULUS, ensemble l'enseigne, la clientèle, l'achalandage et les marchandises en dépendant.

Domicile est élu pour les oppositions à Cahors, rue du Maréchal Foch, au siège du fonds vendu.

Avis est donné qu'en exécution de l'art. 3 de la loi du dix-sept mars mil neuf cent neuf, les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, entre les mains des acquéreurs, au domicile sus-indiqué, dans les dix jours de la présente insertion.

Pour deuxième avis :

Signé : J.-B. MARCILLAC.

BOUYSSOU.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

REMERCIEMENTS

Monsieur Victor MONVILLE, Monsieur Adrien MONVILLE, Mademoiselle Jeanne MONVILLE, Monsieur Alexandre BÉLIBENS et sa fille,

Madame Veuve SABATIE, Les familles MONVILLE, BÉLIBENS, NÈGRE, RIGAL, ADAM, BLANC, DAJEAN, FAUGE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Anna MONVILLE

Née BÉLIBENS

ON DEMANDE

UN JARDINIER

à l'Ecole Normale d'Instituteurs

ETUDE

DE

M. Jules NIEUCHEL</